

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE  
ET  
DES BEAUX-ARTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 2 mai 1892.

DIRECTION  
DU SECRETARIAT  
ET  
DE LA COMPTABILITÉ.  
1<sup>er</sup> BUREAU.

OBJET :

Avis de nomination.

Envoi d'ampliation.

*Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par un arrêté dont vous trouverez, ci-joint, ampliation, je vous ai nommé Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.*

*En prenant cette décision, j'ai été heureux de reconnaître les services que vous avez déjà rendus au Comité des travaux historiques et scientifiques et de vous associer plus étroitement encore à ses recherches.*

*Vous voudrez bien, Monsieur, vous considérer désormais comme un collaborateur permanent de mon Administration et lui communiquer tout ce qui vous paraîtra de nature à l'intéresser. Il est essentiel que vos correspondances soient fréquentes et que vous accompagniez vos communications de commentaires aussi étendus que possible. Je désire beaucoup aussi que vous teniez le plus grand compte des demandes de renseignements que vous adresseront les membres du Comité des travaux historiques et scientifiques. C'est cette collaboration constante, cet échange de vues entre Paris et la province qui permettent d'élargir le cercle de nos travaux scientifiques et d'en contrôler avec fruit les résultats.*

*Comme vous le voyez, Monsieur, s'il est vrai que le titre de correspondant soit un témoignage de gratitude pour des services acquis, il impose en même temps des devoirs nouveaux. Je suis convaincu que vous les remplirez très volontiers et que vous apporterez au Comité tous les éléments du concours actif qu'il attend de vous.*

*Permettez-moi d'insister sur ce point, en raison des prescriptions formelles*

4-124-92.

A Monsieur *Cartailhac*,  
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique





REPUBLICQUE FRANÇAISE

MINISTRE

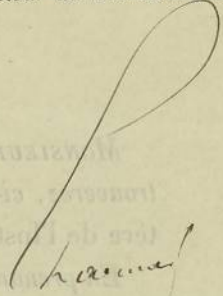
*d'un règlement qui me contraint à reviser la liste des collaborateurs du Comité tous les deux ans et à considérer comme démissionnaires ceux des correspondants dont les rapports seraient trop espacés, durant cette période.*

*Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.*

Le Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,



*(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including phrases like 'Monsieur', 'Comité', 'rapports', 'démisionnaires', 'considération', 'distinguée', 'Monsieur', 'Comité', 'rapports', 'démisionnaires', 'considération', 'distinguée', 'Monsieur', 'Comité', 'rapports', 'démisionnaires', 'considération', 'distinguée')*

Monsieur  
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique